

## RESCert - Certification Solaire Photovoltaïque

Devenez un installateur certifié en énergie renouvelable, fiable et de qualité !



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Formation dans le cadre de la Directive Européenne 2009/28/EC visant la certification des installateurs de petits systèmes d'énergie renouvelable (EnR).

**PROGRAMME :**

- Cadre mondial pour le développement des énergies renouvelables;
- Mécanismes de régulation et de soutien;
- Introduction à la technologie;
- Conception d'une installation;
- Mise en œuvre d'une installation photovoltaïque;
- Examen.

En cas de réussite de l'examen, la certification obtenue sera valable **pour les 3 régions du pays**.

L'examen peut être présenté seul au prix de 195€.

En cas d'échec à l'examen, une 2ème session est possible au prix de 195€.

**Notre équipe de formateurs :**

Ce sont tous des professionnels du secteur, encore en activité et agréés pour les formations dispensées.

## objectif

Obtention du certificat européen permettant l'introduction d'une demande de certification auprès de l'organisme RESCert - Renewable Energy Systems Certification - [www.rescert.be](http://www.rescert.be)

## Détails sur la formation:

## Public cible

Cette formation s'adresse professionnel(le)s désireux-euses d'arborer la Certification RESCert.

**PREREQUIS :**

L'accès à la certification est réservée aux électricien(ne)s et aux couvreurs-euses. Toutefois, des connaissances minimales en électricité domestique sont obligatoires.

## DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat européen "Installateur certifié d'énergie renouvelable"

**Prix:** 1095€ (examen inclus)

**Durée:** 48h00 + 8h00 (examen)

**Dates:**

**Dates :**

• 19/11 - 20/11 - 26/11 - 27/11 - 29/11 - 03/12 et 20/12/2024

• 11/03 - 12/03 - 18/03 - 19/03 - 24/03 - 25/03 et 24/04/2025

• 13/05 - 14/05 - 20/05 - 21/05 - 26/05 - 27/05 et 27/06/2025

**Horaire :** de 8h30 à 17h00

**Places:** Min. 9 - Max. 16

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Connaissances minimales en électricité domestique OBLIGATOIRES.
- Être électricien(ne) ou couvreur(euse) à titre PROFESSIONNEL.

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Vous êtes apprenant(e) ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ?

Envoyez vos coordonnées par mail à [fc@efp.be](mailto:fc@efp.be) avant de vous inscrire pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction.